departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 19 mai 2003

Votants: 41

Convocation du Conseil Municipal : le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 20 mai 2003

Ilot Saint Vaize - Marché négocié lot n°7 'portes parking' - défaillance du titulaire du marché - Autorisation à la SAHLM de lancer un nouveau marché négocié.

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Conseillers:

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030196

Bâtiments

Ilot Saint Vaize - Marché négocié lot n°7 'portes parking' - défaillance du titulaire du marché - Autorisation à la SAHLM de lancer un nouveau marché négocié.

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres et examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort procède actuellement à la réalisation du garage public souterrain et du jardin public piétons de l'Îlot Saint VAIZE.

L'entreprise de serrurerie BOUCHER initialement titulaire du lot n° 7 « portes parking », en cessation d'activité depuis le 28 février 2003 pour cause de retraite, ne peut assurer la fin du chantier.

Le marché a donc été résilié en application de l'article 47-3 du CCAG travaux.

Par convention de mandat, la Ville de Niort a chargé la S.A. d'H.L.M. de procéder en son nom et pour son compte à la réalisation de ce garage public souterrain.

Sachant que ladite convention stipule en son article 11 « Modalité de passation des marchés »:

- que les marchés ne pourront être signés par la S.A. d'H.L.M. qu'après accord exprès de la Ville de Niort sur les cocontractants et les modalités de ces marchés.

Dans ce cas précis de défaillance durable d'un cocontractant, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la SA d'HLM, mandataire pour réaliser cette opération, à lancer une procédure sans formalité préalable pour ce lot n° 7 « portes parking » et à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 4

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour